



DECHARGE DE RESPONSABILITE CIRCUIT LE MANS – LUNDI 07 & MARDI 08 MAI 2012

ACCES PISTE DE 9H00 A 11H55 ET DE 14H00 A 17H55

VEUILLEZ ÊTRE PRESENT SUR LE CIRCUIT A 8H30 POUR LE BRIEFING GENERAL (obligatoire)



- INSCRIPTION PISTE:** Je souhaite réserver un accès piste lundi – Tarif non membre 220 € **PAYER AU CLUB**
 Je souhaite réserver un accès piste mardi – Tarif non membre 220 € **PAYER AU CLUB**
 Je souhaite réserver un accès piste pour les 2 jours – Tarif non membre 400 € **PAYER AU CLUB**
- REPAS DU MIDI :** Je souhaite réserverrepas adulte **(20€)** et repas enfant "-8ans"**(10€)** le lundi - **PAYER AU CLUB**
 (Uniq. sur réservation) Je souhaite réserverrepas adulte **(20€)** etrepas enfant "- 8ans" **(10€)** le mardi - **PAYER AU CLUB**
- HEBERGEMENT :** Hôtel Le Green 7 - 447 avenue Georges Durand 72100 LE MANS - Tél. : 02 43 40 30 30

* Champs obligatoires

- *Je soussigné : *Résidant :
- *Code postal : *Ville : *Tél :
- *Propriétaire d'un véhicule de marque : *Immatriculé :
- *N° de permis : *Date de permis :
- *Délivré par préfecture : *Compagnie d'assurance :
- *N° police assurance : *Date expiration :
- *Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

INSCRIPTION A NOUS RETOURNER COMPLETER ET SIGNER AVEC UN CHEQUE A L'ORDRE DU **CLUB DES AMATEURS DE SUBARU – 20 Quai Auguste Prévost 77500 CHELLES**

Veillez lire avec attention les indications et obligations indiquées ci-dessous avant de signer la décharge.

NOMBRE DE VEHICULE AUTORISES : 90 voitures par jour (session de 30 véhicules sur piste).

TYPE DE SORTIE : Roulage sans compétition. Le drift est interdit à cette sortie.

NIVEAU SONORE MAXIMUM : 100 db (au-delà de 100 db le véhicule se verra refuser l'accès en piste, sans prétendre à un remboursement de la journée !)

ANNULATION : Pour tout désistement veuillez nous prévenir au plus tard 8 jours avant la sortie, dans le cas contraire nous encaisserons votre chèque.

CONDITIONS GENERALES

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du circuit dans le cadre de ma participation sur le circuit du Mans le 07-08/05/2012 organisée par le Club des Amateurs de Subaru, ayant pour but de rassembler des propriétaires d'automobiles, sportives, en dehors de toute notion de compétition. Cette journée ne rentre pas dans la catégorie « des épreuves, courses ou compétitions sportives soumises à l'autorisation des Pouvoir Publics ».

Je décharge le circuit «Le Mans» ainsi que le Club des Amateurs de Subaru et ses organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident, de santé ou de circulation, pouvant survenir aux tierces personnes, à moi même, à mon véhicule et autres véhicules présents, à la piste et ses abords (glissières de sécurité, murs, pneus....) ainsi qu'aux stands. Je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit, le Club des Amateurs de Subaru et ses organisateurs, et m'engage à réparer les dégâts occasionnés sur le circuit ou à un tiers.

Je déclare être en possession d'un permis de conduire valide (catégorie B) et prendre l'entière responsabilité de l'utilisation du véhicule avec lequel je roule. (Informations relatives à mon permis ci-dessus).

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la conformité du véhicule que j'utilise avec la réglementation européenne des normes de circulation.

ASSURANCE DU VEHICULE

Je certifie que l'assurance du véhicule que j'utilise est valide et couvre les risques de dommages et de responsabilité civile en cas d'incident ou d'accident grave ou mineur qui peuvent intervenir sur le circuit (piste, paddock, parking, etc...) .(Informations relatives à l'assurance du véhicule engagé ci-dessus). Si mon assurance habituelle ne couvre pas ces risques je m'engage à souscrire une assurance spéciale « circuit » pour la journée, auprès d'une assurance spécialisée.

CONCERNANT LE DEUXIEME CONDUCTEUR

Je prends l'entière responsabilité de toute utilisation de la voiture désignée ci-dessus, qu'elle soit conduite par moi-même ou bien une tierce personne. Cette tierce personne a l'obligation de signer la décharge concernant le champ « 2ème conducteur ».

CONCERNANT LES PASSAGERS – Minimum 18 ans sur le circuit du Mans.

Je m'engage à prendre à bord de mon véhicule uniquement les passagers ayant signés une décharge, le cas contraire je m'engage à prendre l'entière responsabilité et renonce à poursuivre le Club des Amateurs de Subaru et le circuit en cas d'accident ou d'incident grave ou mineur.

Fait à, le

Signature du conducteur principal :

DEUXIEME CONDUCTEUR : (maximum deux conducteurs par véhicule- compris dans le tarif) oui ou non

- *Je soussigné *résidant.....
- *Code postal..... *ville..... *Tél.....
- *N° de permis..... *date de permis..... *Délivré par Préf.....

Je déclare être le deuxième conducteur du véhicule cité ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du circuit et les accepte.

*Personne à contacter en cas d'accident : *Tél :

Fait à, le

Signature du deuxième conducteur :

DECHARGE DE RESPONSABILITE LE MANS - PASSAGER

Faites des photocopies (il n'y a pas de restriction vous pouvez prendre au tant de passager que vous le désirez).
ATTENTION : SI VOUS AVEZ DES PASSAGERS SUPPLEMENTAIRES LES INSCRIPTIONS SUR PLACE SONT DE 9H30 A 11H30

AUCUNE INSCRIPTIONS APRES 11H30 !

* Champs obligatoire

PASSAGER 1

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

PASSAGER 2

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

PASSAGER 3

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

PASSAGER 4

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

PASSAGER 5

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

PASSAGER 6

*Je soussigné

*Personne à contacter en cas d'accident : Tél :

SIGNATURE

Vouloir avoir accès à la piste en tant que passager dans les véhicules présent sur la piste.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du circuit dans le cadre de ma participation sur le circuit du Mans, lors de la journée du 07-08/05/2012 organisée par le Club des Amateurs de Subaru, ayant pour but de rassembler des propriétaires d'automobiles, sportives, en dehors de toute notion de compétition. Cette journée ne rentre pas dans la catégorie « des épreuves, courses ou compétitions sportives soumises à l'autorisation des Pouvoir Publics ».

Je décharge le circuit « Le Mans » ainsi que le Club des Amateurs de Subaru et ses organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident, de santé ou de circulation, pouvant survenir.

Je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le circuit et le Club des Amateurs de Subaru et ses organisateurs.

Pour les mineurs (Pas accepter sur le circuit de Le Mans)

CLUB